

Les problèmes de santé chroniques et la qualité des services de santé : Les besoins sont-ils satisfaits?

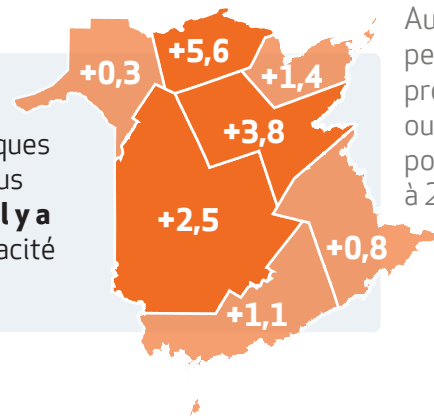
Octobre
2016

Pour répondre au défi des problèmes de santé chroniques qui sont à la hausse au Nouveau-Brunswick, le CSNB a identifié deux domaines prioritaires pour le système de santé.

DOMAINE PRIORITAIRE 1 LA PRÉVENTION

de nouveaux problèmes
de santé chroniques

Au Nouveau-Brunswick, le nombre de problèmes chroniques est **à la hausse**, même à un plus jeune âge. Ceci démontre **qu'il y a possibilité** d'améliorer l'efficacité de la prévention.



Augmentation de personnes avec trois problèmes chroniques ou plus, en points de pourcentage, de 2011 à 2014

DOMAINE PRIORITAIRE 2 LA GESTION

de problèmes existants



Au Nouveau-Brunswick, en ce qui concerne les patients avec 3 problèmes chroniques ou plus :

Éléments qui appuient la qualité optimale des soins lorsqu'on traite des patients avec trois problèmes de santé chroniques ou plus



Accès en temps opportun



Soins intégrés et coordonnés



Soutien à l'autogestion



Fréquence et suivi appropriés



Communication et soutien aux patients

- l'accès aux fournisseurs de soins primaires n'est pas toujours géré selon le besoin
- la coordination des soins ne suit pas toujours le besoin
- il y a moins de participation dans les décisions et de connaissances en matière de médicaments
- le dépistage et le suivi ne sont pas toujours gérés selon le besoin
- il y a plus de soutien concernant la santé mentale, mais certains besoins ne sont pas comblés

PROCHAINES ÉTAPES

1

Mettre en œuvre des interventions qui ont un effet positif en début de vie, qui ciblent les populations à haut risque, et qui investissent dans la prévention rentable

2

Concevoir des services de santé primaires fondés sur les éléments de qualité optimale et sur les besoins de la population desservie

3

Mesurer les progrès liés aux problèmes chroniques et aider les citoyens à recevoir le bon service dans le bon milieu

